

DESCRIPTIF SOMMAIRE

**Résidences « LES SALINES »
BEGLES**

GROS-ŒUVRE

- Terrassements généraux en remblai et déblai.
- Fondations sur semelles filantes ou isolées, plot ou barrette en fonction de l'étude de sol et calcul du BET.
- Sous-sol réalisé en béton armé avec réseau drainant ou périphérie.
- Les murs en élévation seront réalisés en béton ou maçonnerie d'aggloméré.
- Les façades seront revêtues d'un enduit teinté dans la masse, de clins de couleur ou de peinture conformes à la palette proposée par l'architecte.
- Les planchers seront en béton armé de type dalle pleine.
- L'épaisseur de ces éléments sera déterminée par le calcul du BET.

COUVERTURE

- Par étanchéité multicouches sur terrasse. Isolation par panneaux de mousses isolantes. Protection par gravillons ou auto-protégé suivant localisation.
- Les gouttières et descentes d'eaux pluviales seront métalliques ou en PVC.

MENUISERIES EXTERIEURES

- Menuiseries extérieures en PVC ou aluminium, ouvrant à la française, ou coulissant, ou chassis fixes, selon plans, équipées de double vitrage isolant.
- Les fermetures seront réalisées en PVC de type volet roulant avec manoeuvre par tringles oscillantes dans toutes les chambres et les séjours du rez-de-chaussée uniquement.

MENUISERIES INTERIEURES

- Les portes palières et portes d'entrée sont isolantes.
- Leur condamnation est réalisée par serrure 3 points sur organigramme en combinaison avec la porte d'entrée d'immeuble.
- Les portes de distribution seront de type isoplanes.
- Les placards seront équipés de portes coulissantes ou pivotantes. Ils seront munis selon le cas d'une étagère avec tringle penderie ou d'une partie penderie plus étagères.
- Dans hall : boîte à lettres collective, tableau d'affichage, miroir.

ISOLATION-CLOISONS-PLAFONDS

- Doublage des murs extérieurs par un complexe isolant plus plaque de plâtre.
- Les cloisons de distribution de 50mm d'épaisseur seront réalisées par des éléments à double parement de plaques de plâtre encollées sur une maille hexagonale.

PLOMBERIE-SANITAIRE-PRODUCTION D'EAU CHAUDE

Salle de bains

- Meuble de salles de bains avec portes, plan pré-percé pour vasque avec robinetterie mitigeuse, miroir, bandeau lumineux.
- Baignoire équipée d'une robinetterie mitigeuse monotrou, flexible, douchette.

WC

- Ensemble WC en grès émaillé avec mécanisme double débit.
- Abattant double.

Cuisine

- Alimentation et évacuation machine à laver.
- Evier 2 bacs – 1 égouttoir sur meuble mélaminé blanc.
- T2 : ensemble kitchenette comprenant évier 1 bac égouttoir, 2 feux électriques, frigo table top, placard haut avec hotte à recyclage.

EAU CHAUDE

- Ballon eau chaude électrique vertical à accumulation. Capacité selon le type de logement et conforme à la réglementation. Fonctionnement heures creuses.

ELECTRICITE-CHAUFFAGE

- Installation électrique conforme aux normes en vigueur. Alimentation électrique en monophasé 220 V. Protection par disjoncteur divisionnaire.
- Chauffage individuel par convecteurs électriques muraux équipés de Thermostats électroniques avec programmation centralisée.
- Les convecteurs sont de type radiants dans les séjours, et à sorties frontales dans les autres pièces.
- Un convecteur sèche-serviettes est installé dans les salles de bains.

TELEVISION-TELEPHONE-Contrôle d'accès

- Télévision : antenne collective permettant de recevoir les chaînes hertziennes.
- Téléphone : 1 prise par pièce (cuisine, chambre principale, séjour) – FM : 1 prise dans le séjour.
- Interphone : Sur rue permettant l'accès à la résidence.
- Accès parking souterrain : commandé par télécommande

VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE

- Ventilation générale et permanente du logement par entrée d'air neuf par grille dans les pièces principales et extraction mécanique par bouche hydro-réglable dans les pièces de service.

SERRURERIE :

- Portes des locaux communs, garde-corps et main courante escalier intérieur en acier.
- Lisses extérieures des balcons : galvanisés ou métallisés à peindre.
- Garde corps d'escalier, main courante acier à peindre.

REVETEMENTS DES SOLS

Dans les logements

- Sols stratifiés aspect parquet et plinthes stratifiées dans toutes les pièces hors cuisine indépendante, salle de bains ou salle d'eau.
- Dans ces dernières, le sol sera revêtu d'un carrelage en grès émaillé avec sous-couche acoustique.
- Balcons, loggias : béton surfacé ou dalle sur plots suivant localisation.

Dans les parties communes

- Revêtement carrelage Grès céram ou PVC avec plinthe PVC ou carrelage sur les circulations.

REVETEMENTS MURAUX

Dans les logements

- Plafonds : enduits gouttelettes hors salle de bains, peinture satinée dans cette pièce.
- Murs : enduits gouttelettes grain fin hors salle de bains, peinture satinée dans cette pièce.
- L'entourage vertical de la baignoire (hauteur du sol 1,80 m) ainsi que tablette si nécessaire et le tablier de cet appareil seront revêtus de faïences.
- Dans la cuisine, côté évier, un panneau de faïences sera réalisé sur une hauteur de 0,60m.

Dans les parties communes

- Parties communes protégées : revêtement décoratif type toile de verre et miroir.
- Parties communes extérieures : prolongement des effets de façade.

AMENAGEMENTS EXTERIEURS

- Parkings extérieurs en enrobé avec places numérotées.

- Parking sous-sol avec places numérotées.
- Espaces verts engazonnés et plantés.
- Éclairage extérieur du parking et des accès.
- Portails : entrée basculant, commandés par émetteurs.

Bordeaux,
Le 23 MAI 2008